

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 14126**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle Domaine Droit, Economie, Gestion, Mention Activités Juridiques, Spécialité Métiers du Notariat.

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Strasbourg	Université de Strasbourg, Président de l'Université de Strasbourg, Recteur de l'Académie de Strasbourg

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

128 Droit, sciences politiques, 122 Economie

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel travaille généralement au sein d'un Office notarial et à ce titre :

- gère des formalités administratives, fiscales pour pouvoir ensuite rédiger des actes juridiques propres au notariat (vente, emprunt, notoriété, attestation immobilière, déclaration de succession)
- prépare et assure le suivi des dossiers juridiques pour le compte du notaire
- accueille, conseille la clientèle et l'informe sur les procédures à suivre
- classe et archive les dossiers
- s'informe de l'évolution des textes de loi et de la jurisprudence

A l'issue de la formation, le titulaire du diplôme est en mesure de traiter des activités juridiques de conseil et de rédaction d'actes juridiques propres au notariat, car il a acquis un ensemble de savoirs, savoir-faire, savoir-être complémentaires:

- a des connaissances juridiques solides en droit notarial
- a acquis des connaissances générales en droit (Droit civil, droit rural, droit de l'immobilier, droit commercial...)
- maîtrise l'outil informatique nécessaire pour lancer des procédures administratives
- a développé des compétences en matière de gestion (comptabilité, gestion immobilière)
- maîtrise les techniques de communication, d'entretien individuel et est capable de parler dans une langue étrangère
- est capable d'assurer une veille documentaire des textes de loi et de la jurisprudence

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le titulaire du diplôme peut exercer dans les cabinets de notaires, d'avocats, d'huissiers, au sein des services juridiques des entreprises pour la gestion du patrimoine.

Les emplois au sein de services juridiques de l'Administration (Ministères, collectivités territoriales, universités) sont exclusivement accessibles par voie de concours.

Ce professionnel peut prétendre aux emplois suivants :

- cadre et employé d'étude notarial
- collaborateur technicien au sein d'un office notarial
- assistant juridique
- chargé de missions (accompagnement administratif et juridique)
- chargé des affaires juridiques (concours ITRF)
- employé dans les banques, assurances, les agences immobilières

Codes des fiches ROME les plus proches :

K1902 : Collaboration juridique

C1504 : Transaction immobilière

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette 3^{ème} année se compose de deux semestres de 4 à 5 UE chacun, avec un total sur l'année de 60 ECTS.

Au premier semestre :

- UE 1 Droit des régimes matrimoniaux, successions, libéralités (12 ECTS)
- UE 2 Droit rural et droit de l'immobilier (12 ECTS)
- UE 3 Déontologie du notariat (3 ECTS)
- UE 4 Langue vivante étrangère (3 ECTS)

Au deuxième semestre :

- UE 5 Droit des personnes, droit de la famille, droit des biens (9 ECTS)

UE 6 Droit des obligations, contrats, sûretés (6 ECTS)
 UE 7 Droit commercial, droit des affaires, droit fiscal (9 ECTS)
 UE 8 Comptabilité et négociation immobilière (3 ECTS)
 UE 9 Projet tuteuré, rapport de stage (3 ECTS)

Validité des composantes acquises : non prévue

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury nommé par le Président d'Université
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	Jury nommé par le Président d'Université
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	Jury nommé par le Président d'Université
Par expérience dispositif VAE	X	Jury VAE

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Décret du 8 avril 2002 relatif aux grades et titres universitaires et aux diplômes nationaux.

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté du 17 novembre 1999 publié au JO du 24 novembre 1999

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

arrêté du 09 avril 2009 relatif aux habilitations de l'Université de Strasbourg.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Site de l'Observatoire régional de l'enseignement supérieur et de l'insertion professionnelle des étudiants (ORESIPÉ) :
<http://www.unistra.fr/index.php?id=102>

Autres sources d'information :

Site de l'Université de Strasbourg : <http://www.unistra.fr>
 Site de la composante : www-faculte-droit.u-strasbg.fr

Université de Strasbourg

Faculté de Droit, de Sciences Politiques et de Gestion

Lieu(x) de certification :

Université de Strasbourg : Alsace Lorraine Champagne-Ardennes - Bas-Rhin (67) [Strasbourg]
 Faculté de Droit, de Sciences Politiques et de Gestion
 01 place d'Athènes
 BP 66
 67 045 STRASBOURG Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Université de Strasbourg

Historique de la certification :